



22^{ème} TIR DE LA COLLINE 2024

STAND DE DUILLIER

Mercredi 18 septembre 14h30 à 18h30
Jeudi 26 septembre 14h30 à 18h30
Vendredi 27 septembre 14h30 à 18h30
Samedi 28 septembre 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Dimanche 29 septembre 09h00 à 12h00

Concours de Sociétés (CSOC)

Organisation : Société de tir Duillier - Prangins 300 m

6 cibles Polytronic TG 6301 NO - SE

Site internet : www.tir-dp.ch

Email :

tircolline@tir-dp.ch

Duillier, avril 2024

Ce plan de tir est conforme aux dispositions des règlements FST sur le tir (RTSp et ses annexes).

Dispositions générales

Sté organisatrice	Société de tir Duillier-Prangins
Genre de tir	Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
Participation	Les sections affiliées à la FST et à l'AVTS peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de : 3 ou 4 tireurs avec addition des 3 meilleurs résultats en Cat A. 5 ou 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats en Cat D/E. Les tireurs individuels sont aussi admis. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
Licences	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
Inscriptions	22ème Tir de la Colline 2024 M. Kevin Priestnall Ch du Grand-Pré 2 1163 Etoy tircolline@tir-dp.ch 079 424 2253
Paiement	Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance ou au bureau le jour du tir. IBAN : CH98 8080 8001 8723 1891 8
Finance de groupe	Elle est fixée à Fr 30.00 pour la catégorie A et Fr 40.00 pour la catégorie D/E Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
Livret de tir et taxes FST & AVTS	Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à Fr 8.00 Il comprend les taxes de la FST, Fr 1.00/tireur, celles de l'AVTS, Fr 1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
Paiement livret de tir	Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
Distinction	Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur, Carte couronne : Valeur Fr 12.00, ou Fr 15.00.- si réussie à la passe ART et GROUPE .
Positions	Arme libre à genou, sauf V et SV * Fusil standard couché bras franc. Mousqueton couché bras-franc ou avec appui ou sur bipied. Fusils d'assaut sur bipied réglementaire. * Les vétérans peuvent tirer avec l'arme libre en position couchée bras franc. * Les seniors-vétérans peuvent tirer appuyer.
Catégorie d'armes	Cat. A : Armes standard et armes libres Cat. D : FA57-03 / MQ Cat. E : FA90 / FA57-02
Catégorie de groupes	Cat. A : Toutes les armes. Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance
Munition	Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Mutations	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
Dérangements	Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel liés aux installations de tir.
Réclamations	Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

Cible EXERCICES

Armes	Toutes les armes.
Champ des points	Cible A - 10
Nombre de coups	5 par passe, coup par coup
Prix de la passe	Fr. 5.- munitions comprises
Dispositions	Nombre de passes illimitées

Cible COLLINE

Armes	Toutes les armes
Champ des points	Cible A - 10
Nombre de coups	6, coup par coup
Prix de la passe	Fr. 19.- munitions comprises

Répartition immédiate	Pts	Cat A	Cat D	Cat E
	60	80.-	90.-	100.-
	59	50.-	60.-	70.-
	58	30.-	40.-	50.-
	57	20.-	30.-	40.-
	56	10.-	20.-	30.-
	55	8.-	15.-	25.-
	54		10.-	20.-
	53		5.-	15.-
	52			8.-
	51			5.-

Répartition immédiate pendant la durée du tir seulement

Si la répartition immédiate n'atteint pas le 60% du produit des passes, la différence jusqu'à 60% sera utilisée pour améliorer la répartition au concours de groupes.

Distinctions	Aucune
--------------	--------

Cible ART

Armes	Toutes les armes
Champ des points	Cible A - 100
Nombre de coups	5, coup par coup
Prix de la passe	Fr. 18.- munitions comprises
Distinctions	Carte couronne ou prix en nature

		E/S	V et J	SV/JJ
Cat. A	Arme libre et fusil standard	440	430	420
Cat. D	FA 57/03, Mq.	415	410	405
Cat. E	F90, FA57/02	405	395	390

Prix	Dans chaque catégorie :
	Fr 80.- au 1 ^{er}
	Fr 60.- au 2 ^{ème}
	Fr 40.- au 3 ^{ème}

Cible GROUPE

Armes	Toutes les armes
Champ des points	Cible A - 10
Nombre de coups	8, 5 coups coup par coup, 3 coups en série

Prix de la passe	Fr. 18.- munitions comprises
------------------	-------------------------------------

Distinctions	Carte couronne ou prix en nature	E/S	V et J	SV/JJ
	Cat. A arme libre et fusil standard	72	70	69
	Cat. D FA 57/03, Mq.	68	66	65
	Cat. E F 90, FA57/02	66	64	63

CONCOURS DE GROUPES

Classement En catégorie A, le total des 3 meilleurs résultats du groupe. En cas d'égalité, appui par le 4ème tireur, suivi par les meilleurs résultats individuels.
En catégorie D/E, le total des 5 meilleurs résultats du groupe. En cas d'égalité, appui par le 6ème tireur, suivi par les meilleurs résultats individuels.

Répartition 100 % du produit de la finance d'inscription, augmenté de la différence provenant de la cible Colline, au 60% des groupes classés. Voir règlement du Concours de Groupes.
Catégorie A Premier prix : Fr. 150.- Dernier prix : Fr. 5.

Catégorie D/E Premier prix : Fr. 200.- Dernier prix : Fr. 5.

CLASSEMENT DES VAINQUEURS DE LA FÊTE

Résultat comptant pour le classement, vainqueur A, D et E
A l'addition des points suivants : Cibles Colline et Groupe, 100⁰/0, Art, 10⁰/0

Classement Le classement se fera à 3 chiffres après la virgule, En cas d'égalité : l'âge le plus élevé

Prix Dans chaque catégorie : 1^{er} Fr. 100.- 2^{ème} Fr. 70.- , 3^{ème} Fr. 50.-

Duillier, le 2 avril 2024

Pour la société de tir DUILLIER-PRANGINS :

Le président du CO: Jean-Claude Gavillet



Le secrétaire: Kevin Priestnall



Association Vaudoise de Tir Sportif
Approbation du plan de tir : le 19 avril 2024

Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiquier